



LA RAPIERE HEROUVILLE

Compte rendu de L'ASSEMBLEE GENERALE Saison 2006-2007 14 décembre 2007

1/ Présences : début de l'assemblée générale à 19h15

Tous les adhérents du club ont été conviés pour cette assemblée générale par voie d'affiche au club.

Présents : Mmes Andrieu, Cassimi, Griffon, Lorek, Marie, Martin, Mercier, Pailley-Poret, Ms Cassimi, Cœur-Uni, Demaine, Malard, Marie, Martin, Reyssat

Le bureau	M. Molinaro	Président
	G. Dhilly (excusé)	Vice Président
	J. Dosdat	Trésorier
	C. Molinaro	Secrétaire
L'encadrement technique	H. Chaume	Maître d'armes (prévôt)
Ligue de Basse Normandie	M. Quivrin (excusé)	CTS
	Mme Le Mailler	Présidente
Ville d'Hérouville	M. Maugard (excusé)	Adjoint aux Sports

2/ Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 15 décembre 2006

Adoption à l'unanimité

3/ Rapport moral

Le club compte à ce jour 92 licenciés (33 nouveaux). En fin de saison dernière le club comptait 87 licenciés.

Le club a aidé pour la saison 2006-2007 les tireurs qui ont participé aux circuits nationaux N1 (hors ligue) cadets, juniors et seniors et à la phase finale du championnat de France à raison d'une somme forfaitaire de 50 €. Cette aide sera poursuivie et augmentée à 55€ pour la saison 2007-2008 et concernera également l'interzone minimex qui se déroulera à Nantes.

Pour cette saison, le club continuera de prendre en charge les frais de formation à l'enseignement ou à l'arbitrage. En contre-partie les licenciés concernés devront s'investir pour le club au niveau de l'arbitrage et de la formation des jeunes.

Bilan de la formation en juin 2007, les candidats suivants ont été reçus :

- arbitrage régional fleuret : Céline Molinaro
- arbitrage régional épée : Céline Molinaro, Jacopo Falcomer
- arbitrage départemental fleuret : Marion Molinaro, Yang Song
- arbitrage départemental épée : Marion Molinaro
- moniteur fleuret : Yang Song
- initiateur fleuret : Céline Molinaro

Cette saison, les candidats suivants sont en formation :

- arbitrage national fleuret : Marco Molinaro
- arbitrage régional fleuret : Pierre-Olivier Mercier
- arbitrage départemental fleuret : Inès Cassimi, Romain Molinaro, Béatrice Pailley-Poret
- arbitrage départemental épée : Jérémy Lallemand, Cyril Malard, Pierre-Olivier Mercier, Romain Molinaro, Thibault Plouchart

- arbitrage départemental sabre : Céline Molinaro, Marco Molinaro, Romain Molinaro
- initiateurs fleuret : Julien Dhilly, Marion Molinaro
- moniteur fleuret : Céline Molinaro

Rappel : En compétition, le club doit fournir 1 arbitre diplômé pour 4 tireurs inscrits. D'où la nécessité de former des arbitres et de pouvoir les emmener sur les lieux de compétitions sans leur occasionner de frais.

La saison dernière le club a reconduit le Grand Tournoi de fin d'année qui a permis à environ 140 escrimeurs, fleurettistes et épéistes (venus de différentes régions), de se rencontrer sur un week-end.

Le club a organisé un N2 fleuret précédé d'un tournoi des jeunes. Le bilan financier du N2 a été négatif malgré un important travail. C'est donc une expérience à ne pas reconduire.

Pour l'organisation des tournois le club souhaite une participation active de l'ensemble de ses adhérents (il faut monter et démonter les pistes, tenir une buvette, faire les inscriptions, assurer le déroulement informatique des compétitions, des arbitres...). À cet effet, un panneau avec les différentes tâches et leurs répartitions sera affiché. Chacun pourra s'y inscrire en fonction de ses disponibilités.

Le président remercie l'ensemble des personnes qui aident le club lors de l'organisation des compétitions.

Les principaux rendez-vous pour l'année à venir sont les suivants :

- 2 février 2008 : Tournoi des jeunes (poussins, pupilles, benjamins) au fleuret au gymnase S. Allende.
- 3 février 2008 : épreuve de zone H 2012 minimes (1/4 de finale des championnats de France) au gymnase S. Allende.
- 7 et 8 juin 2008 : Grand tournoi de la Rapière (fleuret, épée) à S. Allende
- Retour des tenues et du matériel au club pour le 27 juin 2008 au plus tard.

Adoption du rapport moral à l'unanimité

4/ Rapport financier (voir bilan ci-joint)

Intervention du trésorier : Jean Dosdat.

La saison 2006/2007 s'est terminée avec un excédent financier de 9341 euros. Ce chiffre ne doit toutefois pas faire illusion car nous avons, semble-t-il, atteint notre point haut. Quelques précisions sur les différents postes :

Dépenses :

Matériel : nous en avons acheté pour 4871 € poursuivant notre effort pour offrir à nos adhérents du matériel conforme pour leur pratique.

Déplacements en compétition : ce chiffre reprend les aides accordées aux tireurs et les frais de notre intervenant lorsqu'il les accompagne en compétition. Il a été de 4306 € contre 2562 € la saison passée. C'est le signe d'une plus grande participation de nos tireurs aux compétitions officielles.

Frais de personnel : nous sommes passés de 7956 € à 13379 € suite à l'embauche d'Hermann sous contrat.

Recettes :

Cotisations : stabilité de nos cotisations (8081 € contre 7972 €).

Prêt de matériel : stabilité

Organisation de compétitions : Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés et grâce à qui nous avons pu maintenir une recette de l'ordre de 1000 euros.

Subventions : la subvention municipale de 7300 € est quasi stable. A souligner que la municipalité a accepté de prendre en charge la mise aux nouvelles normes de nos appareils, ce qui représente 561 euros.

Le CNDS est passé de 3300 € à 3900 €.

L'aide du Conseil général est restée constante.

Le point important est que le dossier « sport emploi » que nous avons déposé a été accepté et nous avons reçu une somme de 12000 euros. L'aide sera continue sur 5 ans mais dégressive. C'est cette subvention qui explique l'excédent de l'exercice, sinon nous aurions été en déficit de 2700 euros.

Trésorerie : les produits financiers ont augmenté en ligne avec l'accroissement de notre trésorerie et en raison d'escomptes plus importants.

Pour l'avenir, il faut savoir que **nous avons adhéré à la Convention Nationale du Sport**, ce qui était d'ailleurs obligatoire.

Concrètement cela se traduit par un coût mensuel employeur de 1734 € à comparer à 1140 € soit une augmentation de 594 € mensuelle. Pour information la hausse de revenus pour le salarié n'est que de 143 € par mois.

La subvention Sport emploi, passera à 9000 € et les caisses de l'état n'étant guère remplies le niveau du CNDS n'augmentera certainement pas.

Baisse du sport emploi et augmentation de la masse salariale font une différence de 11000 €. Si nous regardons la structure de nos recettes dans le prévisionnel nous constatons que nos recettes propres (cotisations, prêt et organisations de compétitions plus sponsors et produits financiers) représentent le tiers de nos recettes totales. Il nous faudrait dans l'avenir nous rapprocher d'un taux de 50%, ce qui signifie sur la base d'un effectif de 80 licenciés une hausse de cotisation de 80 euros par licencié. L'horizon pour y parvenir compte tenu de l'avance de trésorerie est de 3 ans mais je souhaite que nous commençons à intégrer cette donnée dès maintenant d'autant que la charge de salaire ne va pas rester constante mais qu'elle va progresser et elle représente les deux tiers de nos charges. En conséquent, une hausse de cotisation de 15 € est votée pour la rentrée prochaine.

Adoption du rapport financier à l'unanimité

5/ Rapport sportif (voir en annexe le palmarès du club pour la saison 2006-2007)

Composition de l'encadrement technique :

- Hermann Chaume (prévôt)
- Corinne Molinaro (préparatrice physique, prévôt fleuret)
- Marion Molinaro (en formation)
- Céline Molinaro (initiatrice fleuret)
- Jean Dosdat (initiateur fleuret)
- Marco Molinaro (initiateur fleuret)

Le club est affilié sous la responsabilité du CTS, Maître Patrick Quivrin que nous remercions.

Le but du club est d'ouvrir la pratique de l'escrime à tous. Chaque tireur en fonction de ses objectifs et de sa motivation peut adapter le rythme de ses entraînements. Ainsi, le club propose à tous les escrimeurs au minimum 2 créneaux d'entraînement par semaine (et jusqu'à 4 créneaux par semaine) sauf pour le baby-escrime (1 heure par semaine).

Objectifs du club : améliorer les bons résultats au niveau du classement régional et permettre au maximum de tireurs d'accéder aux championnats de France.

Intervention d'Hermann Chaume : les résultats sont en progression et très satisfaisants d'autant que de plus en plus de tireurs se déplacent en compétition. Cette année nous avons eu plusieurs participations à des coupes du monde et à des tournois internationaux. Au total, 59 victoires soit environ 14 % des participations et presque 1 participant sur 2 sur le podium.

Deux grandes sorties en compétition ont été organisées cette saison : le challenge du CEP ou Marathon fleuret à Paris pour les minimes et le tournoi du fleuret d'Or au Vésinet (poussins à minimes).

Le groupe compétiteur est encore jeune, manque certainement de maturité mais en progrès constants.

Adoption du rapport sportif à l'unanimité

6/ Perspectives pour la saison 2007-2008

- Championnat de France cadet(tes) N1 en Guadeloupe : demande de partenariat financier.
- Grandes sorties en compétition : Cabries début décembre pour les cadets (4 tireurs), le Vésinet (poussins à minimes) à définir car dans les mêmes dates que d'autres compétitions.
- Mise en place d'une feuille d'inscription spécifique pour les tournois sans arbitre, seuls 3 tireurs peuvent s'inscrire sur des catégories ciblées. Du fait du faible nombre de place, l'inscription est un engagement.

7/ Election de nouveaux membres du comité directeur

Mme Andrieu, Mme Griffon et M Malard se sont présentés et sont élus à l'unanimité.

Clôture de l'assemblée générale à 20h30.